

Trois études sur la Zone Rouge de Verdun, une zone totalement sinistrée

I. L'HERPÉTOFAUNE

II. LA DIVERSITÉ FLORISTIQUE

III. LES SITES D'INTÉRÊT BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE À PROTÉGER PRIORITAIREMENT

Georges H. Parent

37, rue des Blindés
B- 6700 Arlon

INTRODUCTION

La formation de la Zone Rouge de Verdun, le scénario

1. Les limites du territoire étudié

Les abréviations suivantes furent utilisées: N, E, S, W= les points cardinaux; C, CC, R, RR= le taux de fréquence (commun, très commun, rare, très rare); h.l.= hors des limites de la Zone Rouge; PGM= la Première Guerre mondiale; ZRV= la Zone Rouge de Verdun.

La désignation «Zone Rouge de Verdun», fort paradoxalement et contrairement à une opinion fréquemment colportée, n'a pas reçu de définition précise quant à sa délimitation sur le terrain.

L'expression a eu longtemps une signification descriptive, celle de zone sinistrée, de secteurs irrécupérables pour l'agriculture. On parlait alors de terrains classés en zone rouge (à écrire avec minuscules!), l'expression venant du fait qu'on avait représenté ces secteurs sinistrés en rouge sur les plans directeurs au 1:20 000 du Service du Cadastre (Amat 1990: 420). Plus tard, la désignation «Zone Rouge» (avec deux majuscules cette

fois!) allait recevoir une signification géographique. Le chiffre de 120 000 ha, avancé à l'époque, (Demangeon, cité par Amat 1998: 134) concernait toute la zone rouge depuis la frontière belge (au NW de Lille) jusqu'à l'Est de Nancy (Amat 1999: carte p.833). La surface sinistrée totale du champ de bataille était de 210 000 ha. La Zone Rouge en Meuse couvrait environ 20 000 ha: le chiffre précis de 19 571 ha fut arrêté en 1923 (Amat 1999: 834). La surface rachetée par l'état représente 50 000 ha (idem: 839).

Dans le présent travail, la ZRV reçoit une délimitation précise basée sur la trame de l'I.F.F.B. (Institut floristique franco-belge). Elle couvre 52 carrés de 16 km², soit 832 km².

Les limites sont les suivantes (Fig.1 - 4, carte 1 en annexe):

- au N: Haraumont, Réville-aux-Bois;
- au NW: Cierges-sous-Montfaucon;
- à l'W: Vauquois et la Forêt de Hesse;
- au S: le bois de Thierville, Dieue-sur-Meuse;
- dans le coin SE: Les Eparges;
- à l'E: (de bas en haut): Haudiomont, Moranville, Damloup, Ornes, Grémilly.

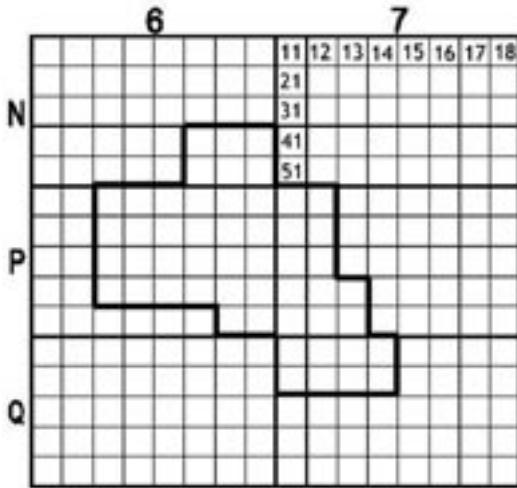


Fig.1. Les limites de la «Zone Rouge de Verdun». La surface est de 52 carrés de 16 km², soit 832 km². Le code de numérotation des carrés (de 4 km de côté) est rappelé dans le rectangle N7. Le détail de la numérotation des cases (carrés d'un kilomètre carré) est donné dans le cartouche.

2. L'impact de la Première Guerre mondiale

1. La dévastation

Les divers témoignages, les récits de guerre et surtout les photographies publiées ne laissent aucun doute sur l'ampleur de la catastrophe que constitue la PGM dans la ZRV («D'Union» 1919, Anonyme 1920a, 1920b, 1926, 1938, Buffetaut 1990).

«Les collines, jadis couvertes de sapinières, ne sont plus que des crêtes pelées, des terres nues et chauves où çà et là se dressent encore quelques troncs d'arbres squelettiques. C'est tout ce qui reste des bois qui entouraient Verdun» («D'Union» 1919: 244).

Ces arbres squelettiques, encore nombreux au début de 1916, furent presque tous éliminés par les offensives allemandes de février et de mars 1916 qui modifièrent le paysage (voir le texte très significatif de R. Villate publié par Amat 1999: 734; voir aussi les photos dans Amat, fin du vol. II: 731 a,b,c,d,e).

Certains arbres ont cependant subsisté et on les retrouve à la fin du XXe siècle! Les plus remarquables sont sur les Jumelles d'Ornes, en forêt communale de Montfaucon et en forêt domaniale

du Morthomme, où ils constituent des „chandelles“ (voir les photos publiées par Amat 1999: 378-381). A d'autres endroits, les troncs ébranchés mais toujours debout, étaient nettement plus nombreux; c'était le cas pour la forêt domaniale de Sommedieu, moins sinistrée que les autres massifs (photos dans Amat 1999: 954).

On peut considérer comme zones totalement sinistrées les sites suivants pour lesquels je cite la date des principales batailles responsables de la dévastation de ces sites:

1° ZRV, rive droite: les forts de Vaux, Tavannes, Souville, Saint-Michel (dès juin 1916); tout le plateau de Douaumont, Fleury-devant-Douaumont (surtout en février 1916: la grande offensive allemande commença le 21 février), Samogneux, Bois de Haumont, avec le Bois des Caures et Louvemont, La Côte du Poivre (déjà en 1914, puis en 1916);

2° ZRV, rive gauche: Le Mort-Homme et la Cote 304 (février et mars 1916, août 1917); la zone des forts à l'W de Verdun: Le Chaume, le Bois Bourrus, Sivry-la-Perche, etc. (fin de 1916); Cumières (avril-mai 1917);

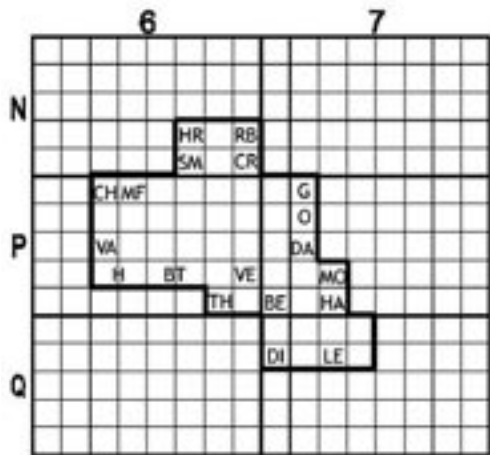


Fig.2. Quelques repères: N6.46 HR= Haraumont; N6.48 RB= Réville-aux-Bois; N6.56 SM= Sivry-sur-Meuse; N6.58 CR= Crépion; P6.13 CM= Cierges-sous-Montfaucon; P6.14 MF= Montfaucon-en-Argonne; P6.33 VA= Vauquois; P6.43+44 H= la Forêt de Hesse; P6.45+46 BT= Bethelainville; P6.48 VE= Verdun-sur-Meuse; P6.57 TH= le Bois de Thierville; P7.12 G= Grémilly; P7.22 O= Ornes; P7.32 DA= Damloup; P7.43 MO= Moranville; P7.51 BE= Belrupt-en-Verdunois; P7.54 HA= Haudiomont; Q7.21 DI= Dieue-sur-Meuse; Q7.24 LE= Les Eparges.

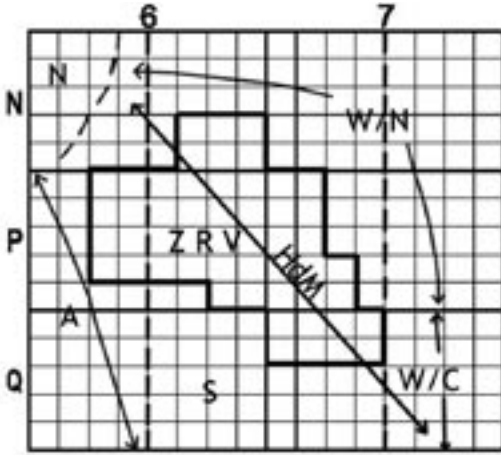


Fig.3. La Zone Rouge de Verdun (ZR/V) dans son contexte naturel.
 A= l'Argonne; HdM= les Hauts de Meuse (de Dun-sur-Meuse à Hattonchâtel); N= le canton de Nouart (dép.08); S= la forêt de Souilly et autres forêts de la rive gauche au sud de Verdun; W/C= la partie centrale de la plaine de Woëvre; W/N= la partie septentrionale de la plaine de Woëvre (limite conventionnelle au niveau de la grand-route Verdun-Metz).

3° ZRV, rive droite, le N de la forêt domaniale: le bois de Consenvoye (début et fin octobre 1918, dans le cadre de la bataille de l'Argonne!);

4° ZRV, rive droite, au S de Verdun: le fort de Troyon (septembre 1914);

5° en Argonne: 1° secteur des sites suivants: Le Four de Paris, Lachalade, La Harazée (septembre et octobre 1914, puis juin-juillet 1915 et fin septembre 1918), les Bois de la Gruerie (de septembre 1914 à la fin de 1915); 2° la butte de Vauquois (octobre 1914, à deux reprises, février/mars 1915); 3° le secteur N de l'Argonne (Cornay, Marcq, Lançon) (début octobre 1918, intervention des troupes américaines); 4° Montfaucon-en-Argonne avec notamment la bataille de Cuisy (1916), avec le Bois de Septsarges (septembre 1914); 5° Varennes-en-Argonne et Montblainville (septembre 1914);

6° dans le Barrois: La Vaux Marie (entre Erize-la-Petite et Deuxnouds-devant-Beauzée), Rembercourt-aux-Pots (septembre 1914);

7° Les Eparges (avec la forêt d'Amblonville, Mouilly, les environs de la tranchée de Calonne, Saint-Rémy, le fort de Belrupt, le Ravin de la Mort, le Montgirmont, etc.) (de février à avril 1915).

Les marques durables laissées par le conflit sur le tapis végétal sont énumérées au chapitre II.2.2.1.). Il est légitime de comparer la zone sinistrée à un désert biologique (divers témoignages) et de définir le boisement de reconstitution de la ZRV comme une «néo-forêt» créée «ex-nihilo» (Amat 1993a, 1998: 123). Le terme de «polémossylve», qui n'a pas été composé apparemment, conviendrait parfaitement selon moi.

2. La recolonisation végétale et le reboisement spontané

La réinstallation du tapis végétal a été rapide et s'est parfois produite pendant le déroulement de la PGM. Divers témoignages le prouvent: Junger 1932, Passaga 1929 (cités par Amat 1993a: 220), Granger (1997: 52) qui fait allusion à la richesse de la flore messicole (texte communiqué par J.-P. Amat). Tous ces témoignages concernent toujours le retour de la flore herbacée, rarement arbustive.

Certaines reconstitutions forestières furent directes, c'est-à-dire spontanées, et elles ne sont pas passées par le stade du taillis. Deux cas concrets peuvent en attester:

1° 1917 a été une année de fâinée, le phénomène étant cyclique. Des hêtres ont pu recoloniser des trouées au sein des massifs forestiers et créer des forêts monospécifiques et évidemment équiennes que l'on retrouve actuellement. Elles ont pris l'aspect de haut perchis et parfois même de futaie. Un exemple d'une telle hêtraie équienne se trouve dans le bois de Marchéville (P7.53). Ce type de

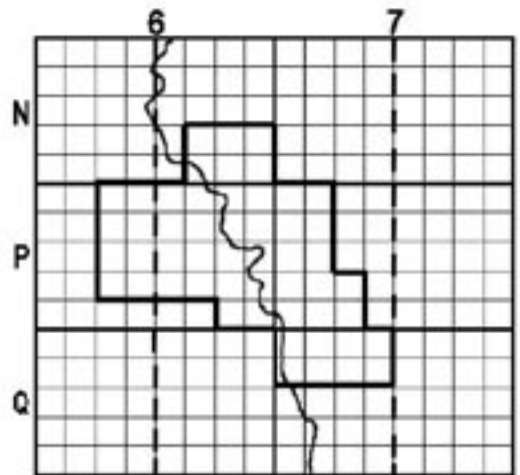


Fig.4. Le tracé de la Meuse dans le canevas I.F.F.B.

peuplement est appelé par Amat (1993a: 209) un sylvofaciès de destitution positive.

Il est significatif qu'un paysage absolument identique se soit reconstitué dans le N de la Grèce, au-dessus de Florina, où il est associé non pas à la PGM mais à la Seconde et à la guerre civile qui l'a suivie. J'ai publié cette observation à propos de la présence significative dans le même secteur de *Galega officinalis* (Parent 1991a: 216).

2° Des peuplements équiennes, avec arbres de même taille, de même calibre, etc. s'observent aussi pour d'autres essences. C'est le cas du frêne par exemple: Bois l'Hôtel, vers la Fontaine du Loup, au SW de Watronville (P7.53), sur éboulis. Il s'agit d'un peuplement équienne, issu de rejets de souche, les arbres atteignant plus de 10 mètres. Non loin de là, un autre témoin de la PGM avec de nombreux arbres morts, au sein d'une érablière-frênaie, très riche en sureaux!

Le processus de reboisement spontané par cépées a certainement constitué un mécanisme efficace de recolonisation forestière dans la ZRV. Il a certainement fonctionné pour *Fraxinus excelsior* et pour *Corylus avellana* (dans des milieux variés, les uns secs, les autres humides). Par contre *Carpinus betulus* a été éliminé presque partout.

Fagus sylvatica est également capable de rejeter de souche et il forme ainsi des hautes cépées, présentes le plus souvent en bordure des massifs où elles peuvent constituer une sorte de pré-bois. On en trouve un bel exemple dans le bois de Wavrille (N6.58).

3° Une autre "stratégie" spontanée est représentée par le taillis de transition dominé par des essences mésophiles comme *Betula pendula*, *Populus tremula*, *Salix caprea*. Il arrive qu'une seule de ces essences forme faciès; c'est surtout le cas pour le Bouleau qui a constitué des peuplements monospécifiques sur la Côte de Busy (méandre de Sivry-Harautmont) (N6.56), sur la Côte du Poivre (P6.28) et en divers autres sites de la Lorraine, mais en dehors de la ZRV.

Ce peuplement transitoire est relayé par *Acer pseudoplatanus* (et les deux autres érables éventuellement) et *Fraxinus excelsior*. On en trouve des témoins dans différents endroits des Hauts de Meuse. C'est évidemment un fait remarquable, car dans une dynamique normale, ces forêts auraient déjà dû être remplacées par le hêtre ou par le chêne.

Ce type de peuplement constitue un exemple de sylvofaciès de destitution négative (Amat 1993a: 209).

3. L'époque du taillis

Divers témoignages indiquent que le fourré (le «taillis» au sens physiognomique mais pas dans l'acception donnée à ce terme par les forestiers) s'est reconstitué dans la ZRV spontanément, pendant la PGM déjà, mais il s'agissait presque toujours d'un hallier: fourré de ronces, de framboisiers, de prunelliers.

Le processus s'est accéléré et généralisé pendant la période 1918-1928 (1929/30): 10 à 12 années, selon les endroits, se sont écoulées avant que l'on ne procède au reboisement systématique de la ZRV. Le détail de la recolonisation spontanée (friche, hallier, fruticée, fourré) est décrit, avec photographies-témoins, par Amat (1999: 928 ss.).

Les «stratégies» de recolonisation furent variées:

- rejets de souches donnant naissance à des cépées;
- propagation végétative chez *Prunus spinosa*, constituant un fourré impénétrable;
- germination des graines enfouies;
- diaspores amenées par ornithochorie (*Sambucus* par exemple, *Viburnum lantana*, mais pas *Viburnum opulus* qui n'est pas consommé par les oiseaux).

Cette recolonisation arbustive n'a pas été enrayerée par l'Homme, trop occupé par les travaux de reconstruction, par le déminage (jusqu'en 1921) et par la restauration provisoire de la zone sinistrée.

Quelques observations zoologiques sont en rapport avec cette «époque du fourré»:

- multiplication explosive des escargots, notamment des Escargots de Bourgogne;
- multiplication des rongeurs, surtout du Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus* (Schreber)) et du Mulot à collier (*Apodemus flavicollis* (Melchior)), ayant eu deux effets bien établis: 1° l'augmentation des effectifs de ponte chez certains rapaces, notamment chez la Buse (*Buteo buteo* L.) et chez le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus otus* (L.)) (Heim de Balsac 1931); 2° l'explosion des populations de Chat sauvage (*Felis silvestris* Schreber) avec essaimage le long des zones forestières subsistantes (analysé en détail dans Parent

1975a: 279-281; informations complémentaires dans Parent 1974c, 1976);

- multiplication des Mésanges boréales (*Parus atricapillus subrhenanus* Kleinschmidt) (Heim de Balsac 1929: 164).

4. Les pelouses permanentes

De nombreux «truches» (pelouses calcaires) se trouvent dans les zones militaires où ils n'ont pas reçu d'affectation particulière. Divers vestiges de la PGM (plaques métalliques rouillées, barbelés, obus, etc...) indiquent qu'on se trouve en présence d'incultes qui ne se sont pas reboisés spontanément depuis la fin de la PGM. On peut citer comme exemple de ces pelouses ou friches: les environs du fort de Belrupt à Belrupt-en-Verdunois (P7.51), le lieu dit «La Montagne» au-dessus du ravin de Molleville, en forêt de Consenvoye (N6.57).

Il existe de même de vastes surfaces sur les Côtes de Romagne qui étaient restées sous cet état jusqu'en 1965 encore, époque où les anciennes tranchées n'avaient pas encore été comblées, sur les sites de la Côte de Chaumont, Buisson Chaumont, Côte de Romagne, partie orientale de la Côte de Morimont (cf. Parent 1983a).

Certaines pelouses riches en genévriers existent également dans la ZRV:

- forêt domaniale de Verdun, Bois d'Ormont, un peu au nord du ravin de Coassinvaux, dans la parcelle 17;

- certaines parcelles des côtes de Haraumont dans le méandre de Sivry-Haraumont;

- plusieurs sites remarquables vers Sommedieu, principalement aux environs de la ferme d'Amblonville;

- sur la crête dans le Bois de Sart-le-Puits, au SW de Brandeville (N6.46);

- le site spectaculaire de la pelouse de Frana à Nixéville;

- un peuplement de *Juniperus communis* en plein bois au S de la ferme La Claire dans le Bois Bourrus;

- un «pré-bois» à *Juniperus communis* en lisière du bois de Wavrille; un autre en lisière méridionale de la forêt communale de Crépien.

5. Le reboisement des terres agricoles

Ce reboisement a été rendu nécessaire en raison du danger que représentaient les obus et des frais excessifs qu'aurait occasionné le nivellement du sol.

Il correspond à la forêt (ou au sylvofacies) de restitution de Amat (1993a). On trouvera de nombreux exemples de telles reconversions dans les travaux de Amat cités dans la bibliographie (voir aussi la liste des cartes citées au chap. II.4.). La surface forestière globale a donc considérablement augmenté. Ainsi aux Eparges, 360 ha correspondent à d'anciennes forêts dévastées et 300 ha à d'anciennes terres agricoles. On trouvera d'autres chiffres dans les travaux de Amat.

Dans plusieurs cas, il est possible d'identifier ces forêts de substitution (selon la terminologie de Amat) ou de reconversion grâce à la présence et à l'abondance de lianes comme *Clematis vitalba* et *Tamus communis*, et au niveau de la strate herbacée par la fréquence des plantes saprophytes comme *Monotropa hypopitys*, *Pyrola rotundifolia* et diverses orchidées (*Cephalanthera damasonium* et *C. longifolia*, *Epipactis* div. sp. notamment *E. leptochila*). J'avais déjà noté, autrefois, dans le cadre d'une étude consacrée à la Côte de Romagne (Parent 1983a: 193) ce faciès particulier, mais sans en avoir compris l'origine! On peut trouver des exemples remarquables de ce type de forêt sur la Côte Saint-Germain (Parent 1982) et sur la Côte d'Horne à Murvaux.

6. Les lieux de mémoire

Une partie non négligeable de la ZRV a été affectée à la création de sites de mémoire du Conflit: cimetières militaires et ossuaires, chapelles, musées (Fleury, Douaumont), préservation de sites célèbres du conflit (La Tranchée des Baïonnettes), monuments commémoratifs collectifs (Montfaucon-en-Argonne); tombes isolées, stèles, monuments.

Des plantes ornementales se sont parfois naturalisées sur ces sites, qu'on peut considérer comme des obsidionales indirectes (cf. Parent 1991a); voir les commentaires consacrés aux espèces suivantes: *Buxus sempervirens*, *Dianthus chinensis*, *Lysimachia punctata* (chap. II.3.1.).

L'entretien des pelouses et des friches aux abords des mares constituées par les trous de bombes dans les trois secteurs (Fort de Froideterre, Thiaumont/Douaumont, Fleury-devant-Douaumont) a permis le maintien d'une flore de prairies qui aurait autrement été éliminée.

Les villages détruits sont les suivants, par ordre alphabétique: Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières (-Le Mort-Homme) (rive gauche), Douaumont, Fleury-devant-Douaumont, Haucourt (rive gauche), Haumont-les-Samogneux, Louvemont (-Côte du Poivre), Ornes, Régniéville, Remenauville, Samogneux, Vaux-devant-Damloup. A noter aussi, pour la rive gauche, que le village actuel de Bethincourt se trouve à environ 750 mètres de l'emplacement de l'ancien village dont il ne reste rien; Forges-sur-Meuse est dans le même cas.

On trouvera les références des travaux cités dans l'introduction à la fin du chapitre II (pp 256-263)